

Pour 31.000 Belges au chômage, ce 31 décembre, ce ne sera pas la fête

Dès le 1^{er} janvier, 31.000 chômeurs vont être potentiellement touchés par les mesures limitant les allocations de chômage. Le profil «type»: une femme de 40 ans, francophone, peu qualifiée.

NATHALIE BAMPIS

Dès ce jeudi, le couperet de l'exclusion du chômage risque de tomber pour 31.600 personnes en Belgique, selon les dernières estimations fournies par l'Office national de l'emploi (Onem). Elles ne recevront plus leurs allocations d'insertion. Sous le gouvernement Di Rupo, ces allocations, perçues sur base des études, ont en effet été réduites dans le temps (3 ans maximum). Le gouvernement Michel va en durcir les conditions d'accès.

Jusqu'à présent, on pouvait en réclamer l'octroi jusqu'à 30 ans. La nouvelle coalition a décidé de limiter à 25 ans l'âge de l'octroi de ces allocations d'insertion. Et à partir du

1^{er} septembre 2015, les jeunes de moins de 21 ans ne pourront plus en bénéficier s'ils ne disposent pas au minimum d'un diplôme de l'enseignement secondaire. Pour les 12% de jeunes en décrochage scolaire (un taux qui grimpe à 20% à Bruxelles), la porte des allocations de chômage sera dorénavant fermée. Et celle de l'emploi reste à peine entre-ouverte. À Bruxelles, en 2013, dénonce le PTB, il y a eu en moyenne une offre d'emploi pour 48 chômeurs. Pour les peu qualifiés, même si la volonté est là, l'emploi n'est pas garanti.

► **Qui se cache derrière ces statistiques?** L'Onem a évalué à 31.600 le nombre de chômeurs concernés par les mesures. Mais les statistiques varient très fort d'une source à l'autre. À la FGTB par exemple, on pense qu'il y aura 37.000 exclus du chômage, dont 22.600 rien qu'en Wallonie (voir aussi notre carte). Le PTB, lui, parle de 38.000 exclus pour tout le pays. L'Onem relativise les chiffres publiés. Des chiffres bruts, qui ne tiennent pas compte des éventuelles sorties vers le marché de l'emploi, ainsi que du passé professionnel. Or, ces critères font aussi baisser la facture sociale. L'Onem ramène alors à 16.900 le nombre de chômeurs qui perdraient leurs droits au 1^{er} janvier. «*Une estimation plus nuancée, et qui reflète avec prudence l'impact attendu*», commente l'Onem. Les chiffres réels ne seront disponibles qu'au mois de janvier.

Les exclusions toucheront en tout cas beaucoup plus fortement la Wallonie (66%), et presque pas la Flandre (à peine 10% des exclusions), les 24% restants se situant à Bruxelles. Le public touché sera majoritairement féminin (60%), peu qualifié (83% des gens concernés n'ont pas de diplôme du supérieur), âgés pour la plus grande part de 30 à 39 ans (50% des gens concernés).

► **Comment fonctionne le système?** Quand on parle d'allocation d'insertion, on pense souvent chômage des jeunes. Ce n'est pas la réalité. L'allocation d'insertion est

attribuée à partir du moment où l'on peut prouver que l'on a suivi des études. Sous le gouvernement Di Rupo, une limite d'âge de 30 ans a été instaurée pour l'inscription. Avant, il n'y avait aucune limite, ce qui explique que des personnes de 40 ou 50

Les chiffres bruts ne tiennent ni compte des éventuelles sorties vers le marché de l'emploi ni du passé professionnel.

ans se retrouvent aujourd'hui dans le même cas que les «jeunes». Une fois l'inscription faite, commence alors une période de «stage» d'un an durant laquelle on ne touche rien. Ensuite, et pour trois ans maximum, on a la possibilité d'avoir une allocation qui varie entre 266 euros minimum et 1106 euros

© DIETER TELEMANS

maximum suivant sa situation familiale.

Astuce: pour les isolés, les chefs de ménage (avec un seul revenu familial ou un revenu de remplacement pour le conjoint), le compte à rebours des 3 ans ne démarrera qu'une fois que l'on atteint l'âge de 30 ans.

On peut aussi avoir un rabais de 6 mois

supplémentaires (cumulables) si l'on a travaillé 156 jours dans les 2 années précédentes.

► **Vers qui ces gens devront-ils se tourner?** Si ces personnes sont toujours sans emploi, leur seule bouée de sauvetage financière restera le CPAS.

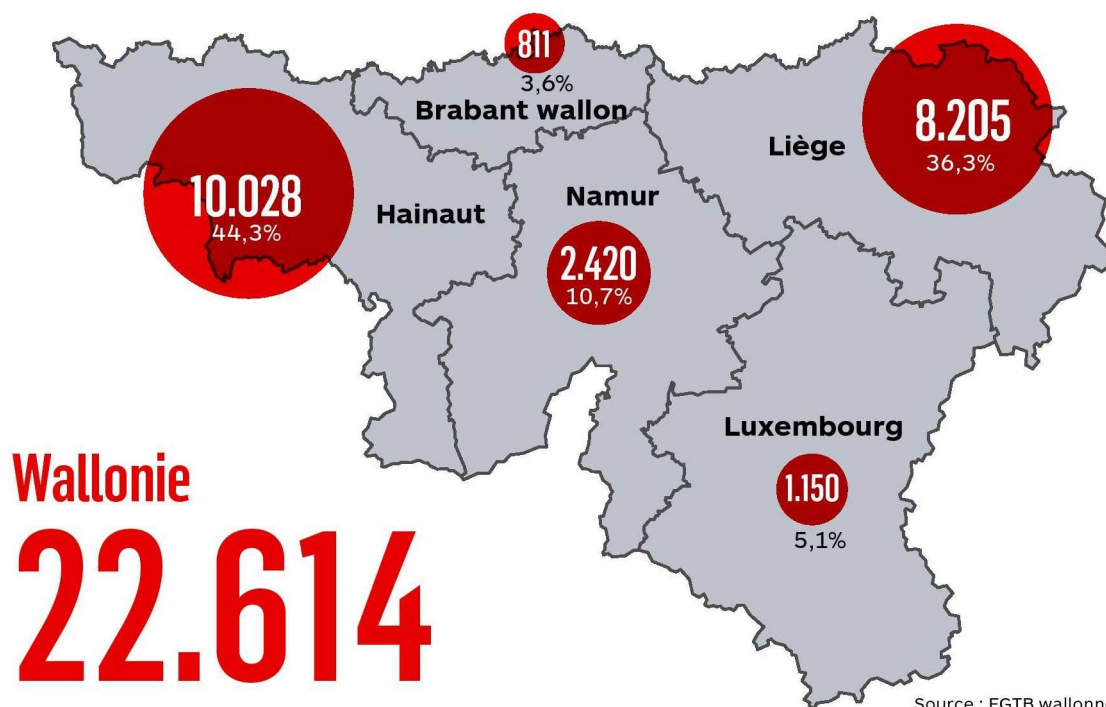
Du moins, pour la moitié d'entre eux, estime-t-on. Car pour bénéficier d'une aide sociale du CPAS, il ne faut pas que les revenus du ménage dépassent 1.100 euros. Si la personne est isolée, pas de souci.

Mais si elle est en couple, elle perdra d'office un peu plus de 400 euros par mois...

► **Quel impact budgétaire cela a-t-il pour les CPAS?** Vu l'incertitude qui persiste sur le nombre de personnes qui seront réellement touchées, les CPAS sont encore dans le flou quant à l'impact financier qu'aura cet afflux de nouveaux demandeurs d'allocations. Les CPAS wallons doivent s'attendre à une hausse de plus de 20% de leur budget de revenu d'insertion, dit la FGTB. En 2013, la fédération des CPAS avait par ailleurs estimé à 54 millions d'euros la charge financière supplémentaire que représentaient déjà les exclusions.

OU VIVENT LES WALLONS QUI SERONT EXCLUS DU CHOMAGE ?

OÙ VIVENT LES WALLONS QUI SERONT EXCLUS DU CHÔMAGE ?



«Mes amis savent qu'ils ne doivent pas me souhaiter 'Bonne année'»

NATHALIE BAMPS

Jeudi, 14h, place Sainte-Catherine, à Bruxelles. Le marché de Noël bat son plein. La grande roue, le carrousel, les stands «vin chaud-rhum-pek-crepes-tartiflette» se succèdent. Ici et là, les badauds sirotent une coupe de champagne accompagnée d'huîtres. Pour quelques euros, cela ne se refuse pas. Après tout, c'est Noël, c'est la fête.

Oui, mais pas pour tout le monde. «*Quelles fêtes? Pour 30.000 personnes, il n'y a pas de fête.*» Devant le parvis de l'église, Corine écrase une larme face aux bénévoles du PTB qui portent les témoignages d'exclus du chômage. «*Ce n'est pas des masques que vous devez mettre, c'est montrer des visages. Nous sommes une réalité. Il a fallu que la première ligne tombe pour qu'on le voie!*»

Corine a 40 ans. Elle fait partie de cette «première ligne». Elle n'a même plus la rage face aux gouvernements Di Rupo et Michel. «*Non,*

«On met des étiquettes aux gens. Moi, on m'a mis une étiquette de sous-Belge.»

c'est du désespoir.» Désespoir de ramener entre les contrats précaires, les intérim, les CDD de courte durée. Avant, elle était indépendante. Pédicure, elle avait trop peu de clientes. Elle a stoppé son activité. Seule, sans enfants, elle a décidé aujourd'hui de quitter le pays. «*Je n'ai pas cumulé assez d'heures de travail pour garder mes allocations de chômage. En 2014, je n'ai travaillé que 3 mois. En avril tout sera fini.*» Corine a les mots durs. Des mots qui font

peur: «*En 2014, j'ai vu le côté très 'stasi' du gouvernement. On met des étiquettes aux gens. Moi, on m'a mis une étiquette de sous-Belge, je suis éjectée de la société. Mes amis le savent, il ne faut pas me souhaiter bonne année.*»

Corine aurait aussi pu faire le choix de rester à Bruxelles, et se tourner vers le CPAS. «*Mais pour quoi? Je vais devoir vendre mon appartement, je n'ai plus de liquidités. Et qui acceptera comme locataire quelqu'un qui émerge au CPAS? Les logements sociaux? Il y a des années d'attente...* Non, ma vie n'est plus en Belgique.

Merci le gouvernement. Et merci le PS qui a voté cette loi.»

Un rêve de vendeuse

Derrière les témoins masqués du PTB, on retrouve Saskia, une jeune fille de 23 ans. Histoire tristement classique. Des problèmes familiaux l'ont obligée à stopper ses études de puériculture. Elle a connu le stage de transition mis sur pied par Actiris. Un doux rêve pendant 3 mois, l'espoir d'être engagée comme vendeuse chez C & A. Et puis le verdict de l'entreprise. Elle coûtera trop cher, on préfère la remplacer par un nouveau stagiaire.

Saskia vient de rentrer dans le cycle du stage d'insertion de l'Onem. Pour elle, le couperet des 3 ans est encore loin. Mais il y en a un autre. «*Il n'y a pas qu'à la fin des 3 ans que l'on peut être exclu. Il y a aussi les entretiens d'évaluation, tous les 6 mois. On a beau postuler, ce n'est jamais assez à leur goût.*» Saskia a peur. Les annonces d'Actiris, elle n'y croit plus.

«On a beau postuler, ce n'est jamais assez à leur goût.»

«J'ai postulé 8 fois de suite pour une place de caissière, soit disant urgente. Je n'ai jamais eu de réponse. L'annonce est toujours là.» Les aides à l'emploi? «Activa, oui, j'ai essayé. Je suis passée plusieurs fois à côté, parce que l'Onem n'a pas fait son travail. Cela nous décrédibilise devant les employeurs.» L'intérim? «Je suis inscrite depuis un an dans trois agences. Pour rien. Soit je ne corresponds pas au profil, soit je manque d'expérience. Mais comment je peux m'en faire, de l'expérience?»

Les fêtes de fin d'année, Saskia les

passé seule dans son petit appartement avec son compagnon. «On n'a pas les moyens de faire autre chose, de sortir avec les amis. Eux, ils ont leur famille qui les aide. Nous, on n'a personne. Avec 1.800 euros, souvent, on termine le mois en mangeant des pâtes. On n'a pas les moyens d'acheter ce qu'on aime...» Pour Saskia et son petit ami, perdre les 400 euros d'allocations de l'Onem serait dramatique. «Alors, je vais continuer, je vais me battre. Jusqu'à ce qu'il y ait du positif.» En 2015, peut-être...